

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nbre de conseillers en exercice</b>	<b>15</b>	<b>L'an Deux Mil vingt trois</b>
<b>Présents</b>	<b>11</b>	<b>Le 09 Mai</b>
<b>Votants</b>	<b>12</b>	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
<b>absents</b>	<b>04</b>	Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>03 mai 2023</b>
<b>Procurations</b>	<b>01</b>	<b>PRESENTS</b> : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAU Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. BELLEIL Thomas. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
		<b>ABSENTS</b> : BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		<b>PROCURATIONS</b> : David CHABASSIER à Sylvette FORT
		<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

### OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DM 01 AUGMENTATION DE CREDIT – EXCEDENT REPORTE

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire,  
 - considérant que suite au changement de nomenclature comptable, l'excédent reporté au 001 en recette d'investissement ne s'est pas remonté au budget et que par conséquent les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,  
 - décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b>				
Solde d'exécution section investissement			001	523 948,17
<b>OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIVID</b>		523 948,17		523 948,17
Install., matériel et outill. technique	2315	523 948,17		
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>523 948,17</b>		<b>523 948,17</b>

### Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, la décision modificative indiquée ci-dessus  
 - **CERTIFIE** exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 10/05/2023 et de la publication en date du 10/05/2023.

### ➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour extrait conforme,

**HAUTEFORT le 10/05/2023**  
**LE MAIRE,**  
**Jean Louis PUJOLS**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230509-2023-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

Affichage : 10/05/2023

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.